

Le COMBAT SYNDICALISTE

CNT-AIT

Pages confédérales

Bimestriel de la Confédération Nationale du Travail
Section de l'Association Internationale des Travailleurs

**Plus de 130 jours de grève
les travailleurs de Mercadona
toujours en lutte !**



Solidarité internationale



CNT-AIT

**Association
Internationale
des Travailleurs**

AIT, NSF boks 1977
Vika, n-0121 OSLO , Norvège

**Confédération
Nationale
du Travail**

Pour tout contact
sur le plan national
s'adresser à :
CNT-AIT (bureau confédéral)
34 Espace Mendès-France
36000 Châteauroux

**Adresse du site web
de la confédération**

<http://www.cnt-ait-fr.org>
Vous y trouverez les liens
confédéraux et internationaux
de notre organisation.

CPPAP 1 856 D 73
Directeur : Michel Maza
Imprimerie spéciale CNT-AIT

Réalisation des pages confédérales :
CNT-AIT BP 51142
34008 Montpellier cedex 1

Abonnements

1 an (6 n^{os}) : 7,5
soutien : 15
Chèques à l'ordre de CNT-AIT
voir pages régionales

Unions Régionales

Les UR sont l'expression
de la CNT-AIT.
Elles regroupent les divers syndicats
d'une zone géographique.
Pour tout contact dans une région,
s'adresser au secrétariat de l'UR .

IL Y A 70 ANS, fruit d'un engagement militant quotidien de 26 ans, l'idéal du communisme libertaire (la liberté comme base, l'égalité économique comme moyen et la fraternité comme but) a pu être mis en œuvre en Espagne. Des transformations économiques et sociales, dans l'industrie, les services, l'agriculture, l'enseignement, la santé ont été réalisées sous différentes formes : municipalisations, syndicalisations, collectivisations et socialisations.

Aujourd'hui, il nous faut encore lutter pour les mêmes valeurs, face à des offensives de plus en plus dures du capitalisme et de l'État : restructurations ; délocalisations ; flexibilité ; précarisation accrue des travailleurs pour qui le CDI n'est pas une protection ; conditions de travail de plus en plus dangereuses ; lois restrictives sur l'immigration.

Il nous faut être conscients aussi des raisons qui nous poussent les individus à la soumission envers cette situation : résignation, fatalisme, peur, banalisation de l'injustice sociale.

Malgré ce sombre tableau, la solidarité se manifeste pour soutenir aussi bien les familles sans papiers expulsées que les travailleurs en lutte, en France comme en Serbie par exemple.

Ainsi, notre compagne de Saint-Nazaire poursuivie en justice par son employeur, comme les travailleurs grévistes d'un supermarché en Espagne, ont pu bénéficier d'un soutien financier et moral tant au niveau national qu'international.

Ces exemples nous montrent que notre détermination, notre engagement, notre solidarité sont nécessaires pour développer notre mouvement et accéder ainsi à notre émancipation.

UR Centre : CNT-AIT - 34, Espace Pierre Mendès-France - 36000 Châteauroux,
UR Midi-Pyrénées : CNT-AIT - BP 158 - 82001 Montauban cedex, **UR Paris et Nord** : CNT-AIT - BP 352 - 75526 Paris cedex 11, **UR Aquitaine** : CNT-AIT - 8, place Louis Barthou - 33000 Bordeaux, **UR Méditerranée** : CNT-AIT - Vieille Bourse du Travail - 13, rue de l'Académie - 13001 Marseille, **UR Normandie-Bretagne** : CNT-AIT - BP 2010 - 14019 Caen cedex, **En Rhône-Alpes** : CNT-AIT / SII - BP 223 - 38405 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Plus de 130 jours de grève chez Mercadona



En Espagne, pour exiger la réintégration de 3 militants de la CNT-AIT licenciés par le groupe Mercadona et pour mettre fin au harcèlement d'un patron tout-puissant et répressif, le syndicat CNT-AIT de Mercadona a entamé une grève depuis le 23 mars et se mobilise quotidiennement pour assurer sa victoire !

L'entreprise Mercadona

Le Centre de logistique de Sant Sadurni d'Anoia assure, pour l'ensemble des produits commercialisés dans la chaîne, l'approvisionnement des 146 supermarchés Mercadona des régions de Catalogne, de Valence et d'Aragon. Rien que dans la province de Barcelone, cette compagnie dispose de 79 supermarchés. Le Centre de logistique de Sant Sadurni d'Anoia emploie plus de 2 000 salariés.

En février 2006, un groupe important de travailleurs du Centre de logistique s'est présenté au Syndicat intercorporatif de Barcelone de la CNT-AIT espagnole, afin d'obtenir des renseignements dans la perspective de faire face aux multiples irrégularités qu'ils constataient au quotidien. L'entreprise connaît en effet une situation d'exploitation extrême, résultant d'une « convention collective d'entreprise » signée par l'UGT (Union générale des travailleurs, antenne du parti socialiste) et le Syndicat (dit) Indépendant de Mercadona. Ces deux « syndicats » ont pour caractéristique d'être, exclusivement ou presque, composés de délégués syndicaux qui occupent – en même temps – des postes de direction dans l'entreprise. L'attitude raciste, xénophobe, de chefaillonomie omnipotente de la direction a fini par provoquer une situation de tension permanente, à la limite du conflit.

La CNT-AIT-E, qui est présente par ses militants dans toutes les équipes et tous les magasins, mène depuis longtemps le combat pour le respect des droits des travailleurs ainsi que pour leur dignité. Malgré la répression patronale, elle poursuit inlassablement une campagne d'information rigoureuse, utilisant pour diffuser ses propositions aussi bien les tableaux d'affichage de la direction, la demi-heure quotidienne de pose (non rémunérée, depuis la fameuse convention collective), la distribution de tracts dans les autobus de l'entreprise... De ce fait, des groupes de travailleurs de Mercadona se sont progressivement rapprochés de notre syndicat qui est reconnu comme une référence de lutte, d'engagement et de dignité ouvrière. La CNT-AIT-E est ainsi devenue numériquement le principal syndicat de la boîte.

La grève

C'est alors que trois compagnons de la section syndicale CNT-AIT ont été licenciés et que le secrétaire de la section a été interdit de travail pendant une semaine par la direction. En réponse, le 23 mars 2006, commençait une grève, pour exiger la réintégration des licenciés et la fin du harcèlement dans l'entreprise.

Le début de la grève a été marqué par un vaste déploiement de moyens policiers (Garde civile) dans les alentours immédiats du Centre de logistique et par le recours, de la part de l'entreprise, au recrutement massif de jaunes dans toute l'Espagne.

Cette grève présente des caractéristiques que nous n'avions pas connues depuis longtemps. Mercadona est en effet un très gros employeur aux multiples accointances, il est tout-puissant et prêt à tout pour écraser nos compagnons. Tout lui est permis, l'État régional et l'État national – la Garde civile en particulier – ne sauraient rien lui refuser. Malgré cela, la grève continue depuis quelques 130 jours au moment où cet article est imprimé.

Les actions

De nombreuses actions de solidarité ont lieu à travers tout le pays. Elles prennent pour cible les supermarchés en question.

Ainsi, le 22 juin, le Mercadona de la place de la Généralité, à Tarragone, a reçu la visite, à une heure de pointe, d'un groupe constitué de clients habituels. Après avoir bien garni leurs charriots des produits les plus divers, ils se sont présentés aux caisses en déclarant qu'ils ne donneraient plus un centime à une entreprise qui maltraite ainsi ses ouvriers. Ils ont non seulement informé de cela les caissières mais aussi les autres clients. Comme cela s'est déjà produit dans d'autres magasins lors d'actions de ce type, de très nombreux clients se sont joints au noyau initial et toutes les caisses se sont retrouvées longuement paralysées par des clients qui refusaient de payer. Pendant ce temps, dehors, un piquet de militants distribuait des tracts et accrochait une grande pancarte de solidarité.

(suite page 4)



(suite de la page 3)

Le 15 juillet a eu lieu une manifestation à Barcelone, à laquelle ont participé les syndicats CNT-AIT-F de Montpellier, Nîmes, Perpignan et Toulouse.

Le syndicat de Bordeaux, de son côté, a édité une affiche appelant à un rassemblement le 28 juin devant le consulat d'Espagne. En Grande-Bretagne, le syndicat de Manchester de Solidarity Federation a organisé un rassemblement devant le consulat général d'Espagne le 25 mai. En Slovaquie, le syndicat de Bratislava, de la section Priama Akcia-AIT, a fait une action le 13 juillet devant l'ambassade d'Espagne, avec des drapeaux noir et rouge et une banderole « *En solidarité avec la grève de la CNT-AIT à Mercadona* » et a remis une lettre de protestation à l'ambassadeur espagnol.

Il ne s'agit là que d'exemples de ce qui se fait et de ce qui peut se faire, car la campagne de boycott de Mercadona se développe de plus en plus et nous savons de source sûre que Mercadona perd chaque jour des clients.

La détermination des grévistes de Mercadona, dont beaucoup vivent de façon chronique dans la précarité et sont d'origine « immigrée », doit recevoir le soutien de tous.

*Syndicat intercorporatif de Montpellier
d'après La Lettre du CDES,
supplément au Combat syndicaliste
de la région Midi-Pyrénées n° 96, été 2006.*

Pour tout contact avec la CNT de Barcelone :
sov@barcelona.cnt.es

Pour les dons à la caisse de résistance, préférez les virements bancaires (plus économiques), en indiquant sur le bordereau l'adresse du destinataire :
CNT Barcelona - Pz. Duque de Medinaceli 6-E-1° - 08004 Barcelone - Espagne,
et l'adresse de la banque :
La Caixa - Barcelone - Espagne
Compte IBAN : ES08 2100 1183 3501 0050 5773.

Des pressions peuvent être exercées contre Joan Puig, président de Mercadona et de l'Institut de la Empresa Familiar, qui fait partie, comme l'Association des moyennes entreprises patrimoniales en France (18, rue Boissière 75116 Paris), d'une organisation internationale ; le Groupe d'entreprises familiales européennes, dont le président est Michael Worley.

Témoignage : Le 15 juillet, une manifest'action internationale

MIDI. Barcelone nous ouvre ses artères et nous imprègne de son architecture, une succession monumentale d'espaces hiérarchisés selon des axes clairs d'ordre et de symétrie. Malgré un critère de pittoresque qui tente d'éviter la rigueur monumentale, on ressent la superficialité de l'organisation visuelle.

Le soleil frappe. Le boulevard Numancia, qui nous livre la place dels Països Catalans, lieu du rendez-vous, a du mal à fabriquer son ombre.

Au seuil de l'hôtel de la place, regroupés, projetant leur identité faite de rouge et noir, des cénétistes s'activent. Tracts et autocollants fleurissent déjà dans les mains des promeneurs.

L'avenue Roma avale le flot des 300 manifestants, la première vague est formée des travailleurs de Mercadona ; suivent les autres accros de la CNT-E, puis la CNT-F qui s'initie à la langue : « *Mercadona acosa a sus trabajadores*¹ ». Sur deux côtés, les supports s'habillent d'autocollants. Les passants et passantes, figés, s'absorbent, tract en mains, dans l'appel au boycott.

Dans le repli d'un hôtel, un magasin Mercadona, portes ouvertes, engloutit une trentaine d'insurgés, le consommateur est gentiment invité à changer de crèmerie. Les murs sont retapissés, les néons s'affirment de nouveau dans le supermarché, la vitrine refusant de laisser pénétrer la lumière filtrée par son placardage.

« *Unió, acció, autogestió*² » scandent maintenant près de 350 voix, quittant l'avenue Roma pour la rue Rocafort. Les voitures sont immobilisées, le carrefour avec la rue Valencia se fait une nouvelle peau de corps, un sit-in fait tâche. D'un mégaphone, une voix nasillarde rappelant notre condition d'exploités percuté les curieux.

Le ton monte, « *Esta huelga, la vamos a ganar*³ », « *No compres en Mercadona*⁴ », la résultante des tambours rythmant les phrasés rebondit sur l'architecture verticale de la rue Aragó, 400 gorges se déploient de plus belle, les cœurs s'échauffent, nous sommes 10 000 verbalement !

Une quarantaine de porteurs de drapeaux noir et rouge s'engouffrent dans un Mercadona au carrefour de la rue Calabria, avec pour argument le slogan « *Readmisión de los despedidos*⁵ » ; dehors, un harangueur ivre de parole tient captive notre attention. Le magasin régurgite les cénétistes, un rideau d'autocollants s'abat sur sa façade.

Rue Consell de Cent, puis Gran Vía dels Corts Catalanes, 450, puis 500 individus, étalent leurs banderoles sur toute leur largeur. « *Obrero, si no luchas, nadie te escucha*⁶ » se repand aux confins des rues traversières. Les mégaphones déchirent l'air.

Angle de la rue Pelai, près des Ramblas, juste avant la place Catalunya, un échafaudage est pris comme tribune. Un à un des orateurs, voix amplifiée, électrisent les masses, citant cette grève comme exemple, parlant d'une valeur éthique qu'il faut continuer à défendre contre la soumission à des conditions de travail toujours plus dures et humiliantes. Frissons. L'eau débordant du cœur, certains chavirent.

Dans le parc Estació del Nord, trois rangées de longues tables s'alignent le long d'une bande de verdure. Une ombre légère accueille un généreux repas confectionné par les grévistes. Quelques échanges en espagnol, catalan, espéranto... un violon chantonne « *A las barricadas* »... des rires... et déjà les grévistes font leur assemblée quotidienne préparant l'action du lendemain.

Patrice, syndicat intercorporatif de Montpellier

- 1 - Mercadona harcèle ses travailleurs !
- 2 - Union, action, autogestion !
- 3 - Cette grève, nous allons la gagner !
- 4 - N'achète pas à Mercadona !
- 5 - Réadmission des licenciés !
- 6 - Ouvrier, si tu ne luites pas, personne ne t'écoute !

Serbie : une action payante



Le procès de Mindin

L'ASI (Anarcho-Syndicalist Initiative), section serbe de l'AIT depuis le congrès de 2004 à Grenade, nous informe du succès de sa première action indépendante en juin 2006, à Belgrade.

Leur syndicat de Belgrade a été contacté par Slavica K., employée d'un restaurant italien quatre étoiles, le « Mamma mia » (fréquenté par des personnalités politiques, comme l'ex-ministre de l'Intérieur qui y fut assassiné par la mafia en 1997). Slavica venait de démissionner en raison d'une part des brutalités du patron (alcoolique) envers ses employés, et d'autre part de leurs conditions de travail : il ne les déclarait pas et ne payait leurs cotisations sociales. Le patron avait refusé de payer à Slavica son dernier salaire (150 euros), en l'agressant et en l'accusant de vol.

Connaissant l'ASI par sa propagande, Slavica contacta alors le syndicat de Belgrade. Le 10 juin, un rassemblement d'une vingtaine d'adhérents et de sympathisants, avec tracts et drapeaux, eut lieu devant le restaurant en signe de protestation. Un délégué rencontra le patron ; celui-ci, par crainte d'un esclandre dans son établissement (où déjeunait ce jour-là le ministre de l'Éducation), accéda finalement à la demande.

Conséquences positives de cette action :

- Slavica, nouvelle adhérente de l'ASI, a pu encaisser son salaire ;
- les autres employés, au vu des méthodes de travail du syndicat, souhaitent créer une section dans l'établissement ;
- de nombreux messages de soutien, entre autres du Kosovo et de Macédoine, sont parvenus à l'ASI. Ce qui montre que l'internationalisme du prolétariat peut venir à bout des divisions nationalistes, y compris dans les Balkans.

Cette victoire est d'autant plus importante que l'organisation syndicale dans le secteur privé est inexistante en Serbie.

*Transmis (et traduit) par
le Syndicat intercorporatif de Montpellier,
d'après un courriel
du Secrétariat international de l'ASI.*

Lors du procès opposant la direction de l'établissement de Mindin à Chantal T. et Philippe C. (l'animateur radio) le 4 juillet, il a été conclu à un défaut de procédure : l'institution ne pouvait demander une citation directe mais devait passer par le procureur.

CÉ « VERDICT » ne porte malheureusement que sur la forme et Chantal parle d'« un coup d'épée dans l'eau » ; elle regrette en effet que sa parole n'ait pas été reconnue officiellement.

Cependant, le rapport de la DDASS [« Rapport définitif de la mission d'inspection réalisée à l'établissement public médico-social Le Littoral de Saint-Brévin-les-Pins, 23 novembre 2005 », Hélène de Séverac, médecin inspecteur de santé publique et Raphaël Gaborit, inspecteur des affaires sanitaires et sociales, tous deux de la Loire-Atlantique *], sur lequel s'appuyait la direction de Mindin lors du procès, a quand même révélé de graves dysfonctionnements dans l'établissement : exercice illégal de la pharmacie, infraction à la réglementation concernant la délivrance de substances vénéneuses, nombre alarmant d'actes de violence (363 en 2000) envers les malades, consommation avérée d'alcool sur le lieu de travail.

La victoire basée sur la procédure a rendu publique la question de la maltraitance dans cette institution. De plus, elle oblige la direction et les autorités de tutelle à changer d'attitude. Aujourd'hui, en voulant intervenir sur leur image, elles réorganisent le fonctionnement de cet établissement : nouveaux projets et grosse opération publicitaire en vue, publicité sur internet, changement d'affectation des cadres, difficultés à s'approvisionner en alcool, présence de directeurs aux réunions d'unités... Mais le procès n'est pas terminé. La solidarité ne doit pas retomber ! En effet, outre les frais de justice qui restent à la charge de Chantal (dont 612 euros de plus pour son avocat), celle-ci a un second procès en cours, au tribunal administratif, pour lequel nous devons rester entièrement mobilisés !

Chantal remercie ici tous ceux qui l'ont soutenue jusqu'à présent (à ajouter à la liste parue dans *Le Combat syndicaliste* n° 205 : Monique C. 30 euros - Claude Guillon 50 euros - CNT-AIT Perpignan 85 euros - Front Lib. St-Naz 100 euros - Alain Mace 50 euros - syndicat d'Alès 100 euros).

*Syndicat intercorporatif de Montpellier,
d'après divers courriels de Chantal et de Philippe, juillet 2006*

* Références prises dans *La Lettre du CDES*, supplément au *Combat syndicaliste* de la région Midi-Pyrénées n° 96, été 2006.



La précarité,

Dans le cadre d'un Forum Social Local à Issoudun (36), le 21 mai dernier, des salariés des entreprises Timken (18) et Berry tapis (36) ont exposé les conditions dans lesquelles ils ont vécu un plan social au sein d'un grand groupe qui accumule les profits. Ainsi, les dirigeants belges de Berry tapis ont décidé de fermer les 2 sites dont ils disposaient dans l'Indre. Pourtant, dans le même temps, l'un d'entre eux investissait dans une autre entreprise berrichonne, Balsan. Pour le géant Timken, peu importe le sort de quelques dizaines de travailleurs dans le Cher, l'essentiel est d'amasser des bénéfices toujours plus juteux.

LA MOBILISATION contre le CPE a mis en exergue la précarisation des salariés dans un système capitaliste fondé sur l'optimisation des profits des possédants. Dans une telle logique, tout salarié n'est qu'une variable d'ajustement dont les patrons aspirent à se débarrasser pour accroître leurs bénéfices. Le CDI n'est pas un rempart contre l'exploitation et la précarité : le 11 janvier dernier la Cour de cassation a reconnu le droit de licencier en prétextant un risque de perte de compétitivité sans avoir besoin de prouver celui-ci¹. Quelle que soit la nature du contrat de travail, les salariés peuvent être congédiés, privés de leur source de revenus parce que cela sert les intérêts de leur employeur. « Licenciements boursiers » et délocalisations sont les manifestations flagrantes de l'assujettissement de salariés jetables et corvéables à des patrons cupides ; les exemples de SEB, Moulinex ou encore HP en sont la triste illustration.

Petit tour d'horizon du quotidien des salariés et de cette épée de Damoclès, appelée licenciement, qu'on place au-dessus de leur tête pour mieux les exploiter.

Les licenciements individuels

Un patron peut renvoyer un salarié sous un prétexte bidon pour mâter

une forte tête, mettre la pression sur l'ensemble des salariés ou se débarasser d'un salarié onéreux que l'on pourra remplacer par un contrat plus avantageux. Les licenciements abusifs de salariés en CNE sont révélateurs de cette stratégie somme toute banale pour les employeurs. Combien de salariés connaîtront leurs droits et auront la détermination de se battre en justice, avec les frais que cela implique, la longueur des procédures et l'issue incertaine ?

- Deux salariés de la Cofrafer de Bonneuil-sur-Marne sont licenciés pour des raisons futiles (avoir dit bonjour à un collègue). Une trentaine de salariés se mobilisent pour demander leur réintégration et bloquent l'usine. La direction fait intervenir les forces de l'ordre et menace de licencier les grévistes pour hâter la reprise du travail².

- L'entreprise Joskin (18) a été condamnée début juin pour le licenciement sans raison valable d'un salarié en 2004. À l'époque, l'entreprise sortait d'une grève et la direction comptait bien calmer les rebelles en faisant un exemple³.

- En Loire-Atlantique (44), Chantal, aide médico-psychologique, est mise au pilori pour avoir dénoncé les conditions dans lesquelles sont traités les malades mentaux de la Maison départementale de Mindin⁴.

Les licenciements boursiers

Des entreprises peuvent mettre sur la paille leurs salariés pour augmenter les profits des dirigeants ou les dividendes des actionnaires en réduisant la masse salariale. Quelques cas récents ont choqué l'opinion, malheureusement trop fugitivement⁵.

- Hewlett Packard a annoncé la suppression de 1.240 emplois en France en septembre 2005 alors que l'entreprise enregistre un bénéfice de 3,5 milliards de dollars.

- Dim, qui dépend d'un fonds de pension américain géré par une filiale, DBA, a annoncé la suppression d'un millier d'emplois en Europe, dont 450 en France. Il s'agit simplement de favoriser les actionnaires aux dépens des travailleurs. Il ne reste plus qu'à investir dans des établissements situés dans des régions où la main-d'œuvre est à bas coût. Licenciements boursiers et délocalisations ne sont pas incompatibles.

1 - « La justice redéfinit le licenciement économique », *Le Monde*, 15 janvier 2006.

2 - « Acharnement pour licencier », *L'Humanité*, 4 novembre 2005.

3 - « Joskin condamné pour licenciement sans raison », *La Nouvelle République*, 2 juin 2006.

4 - Voir *Le Combat Syndicaliste* n° 204, disponible sur <http://www.cnt-ait-montpellier.org>. Lire aussi : <http://nantes.indymedia.org/IMG/rtf/Mindin-2.rtf>, http://cnt-ait-toulouse.ehia.org/article.php?id_article=59 et http://cnt-ait-toulouse.ehia.org/article.php?id_article=40&lang=fr

5 - « Les licenciements boursiers s'installent », *L'Humanité*, 23 mai 2006.

c'est le salariat !



- EADS annonce des résultats florissants (2 milliards d'euros de profits) et augmente ses dividendes (+ 30 % entre 2005 et 2006), mais elle supprime, à travers la Sogerma à Mérignac, un millier d'emplois dans le même temps. L'Etat qui possède 15 % du capital n'en sort pas indemne non plus.

- À Bourges, Auxitrol, filiale de l'américain Esterline, a justifié le licenciement de 32 salariés par la préservation de sa compétitivité parce que les profits, toujours au rendez-vous, sont en léger recul. Des salariés ont porté plainte. La même société a déjà perdu un procès devant la cour d'appel de Bourges pour licenciement « sans motif réel et sérieux » alors qu'elle invoquait une « sauvegarde de compétitivité »⁶.

- Le canadien Alcan a justifié la fermeture de son usine d'aluminium de Lannemezan en expliquant que « le groupe investira dans les pays où les tarifs énergétiques seront les plus attractifs, dans la perspective de toujours améliorer la création de valeur pour nos actionnaires ». Le site dégage pourtant un résultat net de 6 millions d'euros en 2005⁷ !

Les délocalisations

La procédure est simple et tristement banale : une entreprise quitte un pays ou une région pour s'installer sur un autre site où la main-d'œuvre est moins chère. Le capitalisme joue sur la mise en concurrence des travailleurs pour accroître les profits et niveler par le bas les droits des salariés. C'est le fameux chantage aux délocalisations

utilisé pour revenir sur les 35 heures par exemple chez HP ou encore Bosch à Vénissieux : si vous ne trimez pas plus, on vous met sur la paille et on va exploiter ailleurs !

- Dans le Loir-et-Cher, Electrolux supprime 43 emplois pour délocaliser en Chine. Le groupe a également annoncé la fermeture d'un site de 1 750 salariés à Nuremberg⁸.

- Seb a prévu de supprimer 890 emplois en France pour concentrer la production en Chine⁹. Forcément, quand dictature et capitalisme font bon ménage, la main-d'œuvre est des plus intéressantes.

- STMicroelectronics, entreprise franco-italienne, réduit également ses sites en Europe au profit de la Chine avec la création d'une seconde usine à Shenzhen¹⁰. Après la fermeture de son usine à Rennes, c'est 3.000 emplois qui vont disparaître en Europe et aux États-Unis¹¹.

Briser la vie de milliers de travailleurs que l'on met sur la paille pour engraisser les plus riches n'est qu'une conséquence inévitable dans un système qui privilégie la liberté d'entreprise et l'accumulation des richesses sans prise en compte de l'équité de leur distribution ou de l'intérêt des masses laborieuses. De quel droit des nantis prétendent disposer à leur guise du sort des autres sous prétexte qu'ils possèdent des capitaux tirés de l'exploitation antérieure d'autres travailleurs. Le salariat pose finalement la question de savoir si on peut acheter le droit de décider du destin des travailleurs et de leur famille. Et combien de patrons tirent leur fortune familiale

du travail des enfants dans les mines, voire de la traite des esclaves ?

On ne doit plus tolérer cet état de fait qui plonge la majorité dans la précarité, l'angoisse et la soumission. Par ailleurs, rien ne sert de produire toujours plus de richesses si cela ne permet pas à chacun de vivre décemment et durablement. Le système capitaliste fonce droit dans le mur, mais laisse déjà sur le pavé bon nombre de victimes. Pour sortir de l'impasse, il faut que les masses reprennent le contrôle de l'appareil productif pour en assurer un fonctionnement équitable, sans oublier la pérennité de notre environnement. Il faut changer de mode d'organisation de l'humanité au profit du peuple en suivant l'adage de Kropotkine : « Est-ce utile à la société ? Alors c'est bon. Est-ce nuisible ? Alors c'est mauvais »¹². Nous devons tracer une autre voie, remettre en cause le productivisme, la domination d'une aristocratie financière sur la masse des travailleurs, les inégalités de classe et la misère :

Vive la Ré-évolution !

Syndicat intercorporatif de Châteauroux

6 - « Auxitrol : des licenciements pour rester compétitifs », *La Nouvelle République*, 15 novembre 2005.

7 - « Le géant fait fondre l'emploi », *L'Humanité*, 26 septembre 2005.

8 - « 43 suppressions d'emploi annoncées chez Electrolux », *La Nouvelle République*, 14 décembre 2005.

9 - « Seb sabre l'emploi », *Libération*, 25 janvier 2006.

10 - « STMicroelectronics : les syndicats dénoncent une politique tout-Asie », *Le Monde*, 25 mars 2006.

11 - « STMicro, la vitrine high-tech rattrapée par la délocalisation », *Libération*, 18 mai 2005.

12 - Kropotkine, *La morale anarchiste*, Mille et une nuits n° 447.



Danger,

Comment peut-on laisser se perpétrer l'exploitation des salariés, tolérer la misère et le chômage, accepter que nos collègues soient brimés ou virés ? C'est à ces questions que le psychiatre Christophe Dejours a tenté de répondre dans son livre Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale¹ qui a inspiré le film documentaire Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

DEJOURS construit une théorie de la soumission à la cruauté du monde du travail. En bref, l'acceptation de l'exploitation serait une stratégie de défense développée par les travailleurs eux-mêmes. Ce processus s'appuie sur quelques facteurs clés qui interagissent ensemble.

- Un certain fatalisme devant l'absence d'« alternative crédible » qui empêche la dénonciation des méfaits du système. « *La souffrance s'accroît parce que ceux qui travaillent perdent progressivement l'espoir que la condition qui leur est faite aujourd'hui pourrait s'améliorer demain.* » Le scepticisme à l'égard des partis politiques ou des syndicats est une manifestation de cette analyse.
- La résignation face aux injustices sociales ou « *banalisation du mal* » serait une « *défense contre la conscience douloureuse de sa propre complicité, de sa propre collaboration et de sa propre responsabilité dans le développement du malheur social* ». Une idée confirmée par le témoignage d'un salarié lors de la projection de *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés* au cinéma Apollo à Châteauroux. Comment se rebeller quand on risque soi-même sa place ? Ainsi la dénonciation aurait surtout tendance à familiariser la population aux injustices et à favoriser le fatalisme.
- La contestation peut être freinée par certains processus psychologiques qui empêchent la reconnaissance et l'expression de la souffrance au travail. Il s'agit notamment de la « *culpabilité par les autres* » (critique des mouvements sociaux par les politiques ou les médias) ou la « *honte spontanée de protester quand d'autres sont beaucoup plus mal lotis* ». (Pourquoi se plaindre alors qu'on a un boulot ?)
- La peur de la précarité et du licenciement affectent gravement le comportement des travailleurs en favorisant la

soumission. Ce phénomène provoquerait également une rupture entre ceux qui la vivent en occupant un emploi et ceux qui ne travaillent pas.

- La résignation est basée sur un « *mensonge institué* » ou « *distorsion communicationnelle* » : le réel du travail est dénié au profit d'idées dominantes fausses qui, par leur existence, empêchent d'analyser correctement la situation (valorisation des éléments positifs du système, propagande interne des entreprises, solidarité d'entreprise face aux concurrents, etc).
- L'acceptation du « *sale boulot* » découlerait d'une perversion du sens moral des gens qui, sous le poids du concept de virilité, trouveraient finalement les injustices normales : « *Celui qui refuse ou ne parvient pas à commettre le mal est dénoncé comme un pédé, une femme, un gars qui n'en a pas...* » Dominer, user de la force aux dépens des autres est une attitude valorisée dans notre société. Ce « *cynisme viril* » affecte surtout ceux qui sont directement impliqués. Les autres pouvant fuir la réalité en se mettant des « *voiles volontaires* ».
- Ces comportements sont confortés par une idéologie de la rationalité économique : « *Le sale boulot devient alors un travail de ménage, de dépoussiérage, de dégraissage...* » Un discours dominant ultra-libéral justifie l'efficacité du système, les exclusions ou la souffrance des travailleurs. Stratégie de défense face à la peur engendrée par un système de domination et rationalisation s'alimentent mutuellement.

Dejours développe également un modèle social à 3 étages. Au-dessus se trouvent les « *leaders de la doctrine néo-*

¹ - C. Dejours, *La souffrance en France*, Seuil, 1998.



travail !

libérale » pervers ou paranos. Puis viennent les « *collaborateurs* » qui agissent selon des stratégies de défense et non par désir de participer au mal. Enfin, la masse qui subit et accepte le mal.

L'ouvrage se termine par quelques pistes concernant les remèdes à ce problème. Il faudrait, selon lui, que les mentalités évoluent de la virilité au courage de reconnaître et d'affronter la souffrance. Il convient également de révéler les mensonges du discours dominant sur la nécessité de l'exploitation salariale ou la justification des injustices sociales.

L'analyse peut être prolongée dans une perspective anarchosyndicaliste. La souffrance des travailleurs pressurés est dénoncée à travers les luttes sociales ou sur les lieux de travail. Mais surtout, compte tenu de la chute de l'idéologie communiste autoritaire et de la méfiance à l'égard des partis de gauche, le communisme libertaire et l'autogestion anarchiste doivent être valorisés comme représentant l'alternative au capitalisme. Si les travailleurs sont maîtres de l'appareil productif et fixent eux-mêmes les conditions de travail, il est évident que leur souffrance cessera, tout comme la violence au travail, les rapports de domination et les injustices sociales. L'émancipation des travailleurs est la seule voie pour sortir de l'exploitation patronale.

La souffrance au travail en chiffres.

- 600 personnes meurent chaque année dans un accident sur leur lieu de travail².
- 44 614 cas de maladies professionnelles ont été dénombrés en 2003, contre 41 000 en 2002 et 13 000 en 1996³.
- 20 000 cancers par an sont d'origine professionnelle selon des études de l'ARC et de la FNATH⁴.
- Près de 700 000 accidents professionnels sont recensés

chaque année. Si l'on observe une légère baisse générale entre 2003 et 2004, les accidents graves ont en revanche augmenté depuis 3 ans (51 789 en 2004)³.

- Selon une étude de la DARES⁵ réalisée en 2003, 2 370 000 salariés sont exposés chaque année à au moins un produit cancérigène. L'exposition est jugée forte ou très forte dans 15 % des cas⁶.
- 60 000 à 100 000 personnes devraient mourir d'ici 2025 des suites de leur exposition à l'amiante dans le cadre de leur emploi selon le rapport du Sénat⁷.
- 40 % des salariés sont victimes d'une contrainte physique selon l'étude Sumer du Ministère de l'emploi. Cinq contraintes physiques hebdomadaires ont été retenues : être debout ou piétiner pendant plus de 20 heures, soulever des charges pendant plus de 20 heures, gestes répétitifs pendant plus de 10 heures, vibrations dans les bras pendant plus de 10 heures et contraintes de posture pendant plus de 2 heures. Si 9 % des cadres sont touchés, ce taux atteint 75 % pour les ouvriers non qualifiés. L'enquête pointe aussi du doigt le sort des intérimaires qui sont particulièrement concernés par les conditions de travail les plus désagréables (3 fois plus souvent que la moyenne)⁸.

Syndicat intercorporatif de Châteauroux

2 - « Au travail, 600 morts par an », *Libération*, 17 février 2005.

3 - « Les maladies professionnelles en hausse », *L'Humanité*, 26 mai 2006.

4 - « En France, 20 000 cas de cancers par an sont d'origine professionnelle », *Le Monde*, 23 mars 2006.

5 - Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques.

6 - « Trop de salariés à proximité de produits toxiques », *L'Humanité*, 11 août 2005.

7 - « Amiante : l'État et les industriels accusés », *Libération*, 27 octobre 2005.

8 - « Pénibilité : les ouvriers, premières victimes », *Alternatives économiques* n° 246, avril 2006.



Élèves sans papiers :

« Il n'y aura pas de chasse aux enfants, il n'y aura pas d'expulsion qui seront effectuées cet été ¹ » a déclaré Klarsfeld, corroborant le discours de Sarkozy sur la possibilité de régularisation de familles sans papiers ayant des enfants scolarisés au terme d'un traitement « ferme, mais humain » des dossiers. Une fois de plus, on essaie simplement de nous rouler dans la farine : les arrestations et expulsions d'élèves ont déjà commencé.

UN DISCOURS POLITIQUE, c'est comme un contrat d'assurance : attention aux petites lignes en bas de page. S'appuyant sur la circulaire du 13 juin qui permet une demande de régularisation jusqu'au 13 août, on nous explique qu'il n'y aura pas de reconduite à la frontière et que « la quasi-totalité des enfants vont voir leur situation régularisée ² ». Jour après jour, les faits démentent ces mensonges. Ainsi dans l'Indre, le cas d'une lycéenne algérienne montre que les élèves majeurs ne bénéficient pas de ce sursis. L'exemple d'un collégien roumain de 13 ans révèle qu'il faut impérativement être scolarisé depuis la rentrée de septembre pour pouvoir déposer une demande de régularisation. Les conditions à remplir sont tellement draconiennes que, en réalité et malgré les effets d'annonce, très peu de familles seront régularisées et les « chaises vides » risquent fort d'être nombreuses à la rentrée.

Les associations de défense des sans-papiers avaient prévu cette situation en s'inquiétant des critères de la circulaire Sarkozy : sur les 50 000 familles de sans-papiers estimées par le ministère de l'Intérieur, seules 720 (estimation des préfets) à 1 000 familles (chiffres du ministère) ³, soit 2 %, pourraient être régularisées ⁴. Les militants du Réseau Éducation Sans Frontière condamnent certains de ces critères, comme l'absence de lien avec le pays d'origine et l'éventuelle prise en compte de la maîtrise de la langue maternelle en plus du français. Il faut préciser que le ministère de l'Éducation nationale invite les enfants d'origine étrangère à s'inscrire à des cours de langue et de culture d'origine (dispositif ELCO) : il existe donc une grave incohérence dans la politique de l'État. Le cafouillage est aussi extrême entre les déclarations du directeur général de la préfecture de police de Paris, Yannick Blanc, qui annonçait des milliers de régularisation ⁵ et le rectificatif cinglant de Sarkozy, en visite en Touraine ⁶, niant toute régularisation massive. Racolant les voix du FN, Sarko ne veut pas passer pour un laxiste dans le domaine de l'immigration et va demander une application restrictive de sa circulaire. L'arrivisme du candidat aux présidentielles ne s'embarrasse guère du sort de quelques milliers d'enfants et de leur famille : il est près à leur marcher dessus pour gravir les marches de l'Élysée.

Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, il y a bien des expulsions d'élèves. Yannick Blanc a tenu à démentir le terme de « chasse à l'enfant », qualifié de « quasiment diffamatoire »,

arguant que « cela porte atteinte à l'honneur des fonctionnaires et ne se fonde pas sur des faits exacts » et précisant que « nous n'irons pas chercher les gens chez eux ⁵ ». Dans un communiqué daté du 1^{er} juillet, le préfet du Loiret et de la région Centre dénonce cette même expression présentée comme une « affirmation mensongère et outrancière ». C'est pourtant bien ce qui est en train de se produire. À Châteauroux, les Neacsu ont été arrêtés, avec leur fils de 13 ans, le 12 juillet au matin à l'hôtel où la préfecture les logeait. Abdallah Boujraf a été le premier cas d'expulsion médiatisé au début des vacances scolaires : il a décroché un CAP de peinture, mais est majeur et scolarisé en France depuis l'âge de 14 ans. La circulaire du 13 juin ne concerne que les mineurs (d'où les soucis de Fatiha dans l'Indre) ou les scolarisés chez nous depuis l'âge de 13 ans ⁷. Mais la « chasse à l'enfant » a commencé avant la sortie des classes, malgré la circulaire du 31 octobre 2005 qui accordait un sursis aux élèves sans papiers jusqu'aux vacances. En mai, la famille Sylla a été reconduite à la frontière par les préfets du Loiret et de l'Eure, mais ils ont dû être ramenés en France par la suite. Le 6 juin, la police est venue arrêter 2 enfants kurdes, âgés de 3 ans et demi et 6 ans, dans une école maternelle du Mans afin de les expulser avec leur mère ⁴. Dans le même temps, des policiers ont tenté d'arrêter une élève du lycée professionnel Cassin de Vierzon, mais le CPE a refusé de les laisser l'emmenier ⁸. Quand la police traque des familles, arrête les gens à leur domicile, que des élèves et leurs parents sont obligés de se terrer pour échapper à la meute, il est bel et bien justifié de parler de « chasse à l'enfant ».

Sarkozy et consorts cherchent simplement à éviter le scandale. Que la police française pourchasse et expulse des familles inno-

1 - « Sans-papiers : il n'y aura pas d'expulsions d'enfants cet été, selon Arno Klarsfeld », *Lemonde.fr*, 30 juin 2006.

2 - « Sans-papiers : « La quasi-totalité des enfants vont voir leur situation régularisée » déclare le médiateur Arno Klarsfeld », *Lemonde.fr*, 3 juillet 2006.

3 - « Expulsions d'élèves : Sarkozy lâche du lest », *Libération*, 7 juin 2006.

4 - « Les régularisations ne concerneraient pas plus de 2 % des enfants de sans-papiers », *Le Monde*, 8 juin 2006.

5 - « Sans papiers : « plusieurs milliers » de régularisations », *Libération*, 6 juillet 2006. « Nous allons régulariser plusieurs milliers de familles », *Lemonde.fr*, 6 juillet 2006.

6 - « Sans-papiers : Sarkozy s'empêtre, au plaisir de Villepin », *Libération*, 8 juillet 2006.

7 - « La polémique enfle après la première expulsion d'un lycéen sans-papiers », *Lemonde.fr*, 7 juillet 2006.

8 - BLIS n° 27, <http://www.educationsansfrontieres.org/IMG/rtf/BlisRESFNo27.rtf>.

les chiens de chasse sont lancés.



centes, ce n'est malheureusement pas une nouveauté : le 16 juillet, nous allons commémorer l'anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv de 1942. À cette occasion, le parallèle avec la situation actuelle sera inévitable et c'est bien ce qui doit embêter préfets et ministre. Si on essaie de nous mener en bateau, c'est parce que Sarkozy craint que trop de vagues ne fassent sombrer sa galère présidentielle.

Une chasse à l'enfant honteuse : quelques illustrations (liste malheureusement non exhaustive)

La famille Sylla : une expulsion injuste et bâclée (45)

Le 13 mai, Mariam Sylla et ses 2 enfants sont expulsés vers le Mali, mais une procédure a été lancée pour contester l'arrêté de reconduite à la frontière émis par la préfecture d'Orléans (45). La mobilisation se poursuit en mettant en avant l'audience prévue le 15 mai pour statuer sur son sort. Fortement embarrassé, Sarkozy donne des consignes et toute la famille est finalement ramenée en France. Depuis, on lui dénie le droit de profiter de la circulaire du 13 juin en prétextant qu'elle concerne les familles sans papiers alors qu'elle dispose d'un titre de séjour provisoire !

Zolboot : abjecte traque d'un enfant handicapé (18)

Zolboot est un enfant sourd originaire de Mongolie et scolarisé depuis la rentrée 2005 dans une école spécialisée de Bourges. Sa famille est obligée de se cacher car la préfecture du Cher veut les expulser. Or « *les avis médicaux attestent que si l'enfant était privé de cet environnement adapté, il perdrait tout bénéfice de l'acquisition du langage* »⁹. L'expulsion ruinerait toutes les possibilités de développement d'un individu qui serait renvoyé dans un pays ne lui offrant pas la chance de s'épanouir.

Fatiha : faisons fi du passé et de l'avenir (36)

C'est la petite fille d'un ancien combattant algérien de l'armée française, mort dans un accident du travail. Sa grand-mère a dû s'installer en France pour toucher sa pension. Elle a été rejointe par son fils, le père de Fatiha, accompagné de 5 enfants (tous scolarisés à Châteauroux). Fatiha vient d'obtenir un CAP dans la restauration et doit poursuivre ses études au lycée des Charmilles. Mais la préfecture a décidé de confirmer un avis d'expulsion datant d'août 2005, tant pis pour le passé de sa famille et son avenir. Compte tenu de la loi CESEDA, on va faire venir des immigrés pour travailler dans la restauration alors

qu'il serait plus simple qu'elle puisse rester. La préfecture lui propose de repartir en Algérie pour revenir ensuite avec un visa étudiant, ce qui est presque impossible, notamment parce que les relations franco-algériennes ont été plombées par la loi du 23 février 2005 sur le rôle positif de la colonisation¹⁰.

Nino : expulsion express (36)

En février 2006, Nino Neacsu arrive à Châteauroux avec sa mère Ana pour rejoindre son père installé dans l'Indre depuis quelques mois. Nino qui a alors 12 ans est inscrit en 6^e au collège. Le 12 juillet à 11 heures, la police arrête toute la famille pour les expulser. Peu après midi, ils partent pour Paris d'où ils embarqueront vers 18 heures pour rejoindre la Roumanie¹¹. Une procédure ultra rapide demandée aux préfets par Sarkozy pour ne pas laisser le temps aux amis des immigrés de se mobiliser. La préfecture justifie cette mesure en expliquant que Nino n'est scolarisé que depuis la rentrée de mars. Ce qui surprend également, c'est que l'expulsion soit intervenue alors qu'Ana attend toujours une réponse de la commission de recours de l'OFPPRA. Le pire étant que cela est tout à fait légal : on peut vous expulser avant d'avoir fini de vous dire si vous avez le droit de rester ou non !

Nathalie : modèle parfait de l'ignominie dont fait preuve notre administration (45 et 36)

En 2003, Nathalie arrive de République Démocratique du Congo, ses parents ont été tués au cours de la guerre civile. Elle est placée dans une institution pour orphelins d'Orléans, mais poursuit des études au lycée de La Châtre dans l'Indre. Elle risque d'être expulsée car sa demande d'asile est rejetée. Motif : elle ne peut pas prouver la mort de ses parents. Pensez donc ! Pourquoi n'a-t-elle pas emporté dans sa fuite la tête de ses parents pour attester de leur décès ? Il existe depuis peu en France un principe de présomption d'innocence, mais pour les immigrés, c'est la présomption de culpabilité qui règne. Un tel cynisme fait autant froid dans le dos que bouillir de colère¹².

Syndicat intercorporatif de Châteauroux

9 - « Zolboot, enfant handicapé menacé d'expulsion », *La Nouvelle République*, 8 juillet 2006. L'article reprend un communiqué de resf18@laposte.net.

10 - « Mobilisation autour de Fatiha », *L'Écho-La Marseillaise du Berry*, 4 mai 2006. « Fatiha doit rester », *L'Écho*, 8 juillet 2006.

11 - « Châteauroux : une famille roumaine expulsée du territoire », *La Nouvelle République*, 13 juillet 2006.

12 - « Une élève congolaise du lycée George-Sand menacée d'expulsion », *L'Écho du Berry*, 24-31 mai 2006.



Synthèse sur notre condition

L'ÊTRE HUMAIN ne peut que s'émanciper et, malgré les grands obstacles qui lui sont mis, l'humanité avance. Bien que tous les régimes politiques aient seulement privilégié, par l'élitisme, une poignée de personnes, et exploité, fatigué, crevé, enlevé, emprisonné, tué... ceux qui sont les véritables producteurs, et donc ceux qui font tourner leur « machine », ceux qui sont trompés, manipulés, baladés, enrôlés... ceux qui s'efforcent de se regrouper autour d'un même but, ceux qui malgré l'individualisme égoïste, continuent d'être solidaires pour gagner, morceau par morceau, leur bien-être. Ceux-là, c'est nous, les travailleurs, qui vivons ou plutôt qui continuons de survivre.

Et si nous ne cessons de croire que nous sommes des loups pour nous-mêmes, si nous ne faisons pas l'effort de reconnaître que chacun de nous fait partie de l'humanité, alors l'escalade vers le bien-être ne sera qu'une longue et interminable résignation.

Nous nous disons responsables lorsque nous laissons entre les mains des institutions la gestion de notre quotidien. Lorsque nous envoyons quelqu'un, que nous ne connaissons même pas, s'asseoir confortablement dans ses privilèges de politique, de patron ou bien de délégué syndical.

À la poubelle ces manières déplacées, violeuses d'intimité car immorales et dépassées. Trop ont déjà profité de

nous. Il est temps de faire un pas en avant vers notre liberté. De dire à ceux qui nous contrôlent, que désormais nous déciderons de nous-mêmes, ce qui nous semble bon ou pas pour l'émancipation de l'humanité et non pour sa destruction (comme le préconisent les guerres, les religions, l'argent et la propriété privée).

Libres, c'est ce que nous voulons être. Pour qu'enfin, nous puissions consommer gratuitement ce que nous produisons.

La peur n'est rien lorsque l'on sait que, de toutes façons, cette vie à laquelle ils nous obligent, nous tue à petit feu.

La terre est à tous les êtres ; les frontières, des dessins de « fils à papa » irresponsables qui nous divisent ; et l'argent, l'instrument de l'inégalité, de la déshumanisation, d'échange de notre sueur, qui nous achète, nous vend, nous estime, nous détruit.

Aux armes ! Surtout pas ! Nous ne sommes pas des barbares comme eux. Même si nous savons qu'ils ne résisteront pas au fait de défendre leurs privilèges.

Nous nous défendrons mais ne leur donnerons jamais l'occasion, l'excuse de nous attaquer. Jusqu'à la fin, ils essaieront de nous user. Mais ils ne sont qu'une poignée, et nous des millions !

La redistribution des richesses par le travailleur lui-même, son organisation horizontale, c'est-à-dire sans hiérarchie, où le travail est création, la vie se définissant, au fur et à mesure des expériences, par une véritable et réelle conduite morale humaine. Cette liberté, c'est le communisme anarchiste !

Benjamin, Syndicat intercorporatif du Mans

Le Combat Syndicaliste est rédigé et réalisé à titre militant par des adhérents des syndicats de la CNT-AIT, chômeurs ou salariés, sur leur temps de loisir.

L'œuvre constructive de la révolution espagnole



1936, les vendanges en andalousi

« Maintenant je peux mourir, j'ai vu réalisé mon idéal » disait un des hommes, dans la collectivité de la région levantine, qui avaient lutté toute leur vie pour le triomphe de la justice sociale, de l'égalité économique, de la liberté et de la fraternité humaines.

Il y a 70 ans, suite à un coup d'État militaire, les révolutionnaires décident d'établir la seule parade radicale au fascisme : le communisme libertaire. Dans leur tête résonnent ces mots « La liberté comme base, l'égalité comme moyen, la fraternité comme but ».

LA BONNE COMPRÉHENSION de la réalité historique de 1936-1939 en Espagne demande une définition préalable des termes se référant aux événements provoqués par le coup d'État militaire et aux formes de transformation sociale et économique qui s'ensuivent.

Le coup d'État, visant non seulement le renversement du gouvernement républicain et de la République elle-même, mais aussi l'écrasement d'une classe ouvrière très révolutionnaire et l'instauration d'un régime fasciste, prenait le caractère d'une contre-révolution préventive. Ainsi s'imposait non seulement une lutte défensive aux forces, d'ailleurs très affaiblies soutenant le gouvernement en place, mais en même temps et plus encore une riposte de la part des partis antifascistes, des syndicats ouvriers et des milieux révolutionnaires. Cette contre-révolution préventive, provoquant la riposte armée correspondante, créa une situation révolutionnaire et entraîna la guerre civile, vite transformée à cause d'une intervention et d'une invasion étrangère en guerre tout court. Donc, le pays se trouva dans une situa-

tion très complexe réunissant sept événements à la fois : *coup d'État militaire, contre-révolution préventive, défense gouvernementale, riposte populaire armée, guerre civile, révolution sociale et guerre nationale défensive.*

La révolution imposée, prévisible mais non de façon précise, prit un caractère foncièrement économique. Elle imposa en même temps une collaboration politique entre les forces républicaines antifascistes, y compris pour le mouvement anarchosindicaliste et libertaire. La transformation révolutionnaire, accompagnée inévitablement par certaines expropriations quelquefois indispensables à cause de la fuite des propriétaires fascistes ayant abandonné leurs propriétés et entreprises, se réalisa plus ou moins spontanément sous des formes les plus diverses : *municipalisations, syndicalisations, collectivisations et socialisations.*

Le mouvement anarchosindicaliste (CNT) et libertaire (FAI), majoritaire ou primordial selon les régions, mais surtout très dynamique, joua partout le rôle le plus important, entraînant les masses populaires dans

cette transformation économique en tant qu'œuvre constructive et socialement multiforme, dans l'industrie, les services, l'agriculture, l'enseignement, la santé, etc.

L'étude approfondie de cette œuvre demanderait la consultation d'une riche documentation, des enquêtes appropriées et l'élaboration de volumes énormes, mais nous ne pouvons l'aborder dans le cadre de cet article qu'au travers des exemples les plus connus.

L'industrie et les services des grandes villes

Grâce à leur organisation, à leur expérience révolutionnaire, à leur dynamisme, les anarchosindicalistes de la CNT et les libertaires de la FAI et de la FIJJL, en mettant les comploteurs en échec en trois jours, se sont emparés de l'économie de Barcelone et de Catalogne d'abord, puis des autres régions et l'ont mise en marche presque normalement. Toutes les grandes entreprises industrielles se

(suite page 14)



L'œuvre constructive

(suite de la page 13)

sont trouvées entre les mains des syndicats. Le succès a été si total qu'en Catalogne, même le président Companys, pour se ravitailler en essence et utiliser sa voiture avait besoin de l'autorisation des syndicats. Le Centre, avec Madrid, et la région du Levant ont suivi le même déroulement des événements.

Les syndicats, en prenant l'industrie en main, devaient aussi sans tarder assurer la satisfaction des besoins les plus urgents de la population en commençant par les transports.

Les tramways de Barcelone

Les tramways constituaient, à Barcelone, le moyen de transport le plus important. Soixante lignes sillonnaient la ville et desservaient les faubourgs et les localités des alentours. La Compagnie générale (société belge) employait 7 000 salariés dont 6 500 étaient syndiqués à la CNT¹.

Les combats de rue avaient paralysé tout le trafic, obstrué les chaussées par les barricades... il fallait faire place nette, alors la section syndicale des tramways chargea une commission, composée de sept camarades, d'occuper les locaux administratifs tandis que d'autres inspectaient les voies et dressaient le tableau des déblaiements nécessaires. La commission des sept convoqua immédiate-

ment les délégués des différentes sections syndicales... et on décida à l'unanimité de remettre, sans attendre, les tramways en marche. En cinq jours, après la fin des combats, sept cents tramways tous peints aux couleurs rouge et noire circulaient dans Barcelone.

On améliora l'organisation technique et le fonctionnement du trafic. L'importance des perfectionnements réalisés surprend. On reconstruisit aussi une partie des lignes endommagées et dans certains cas on asphaltait la chaussée. Il y eut l'achat, en France, d'un tour américain automatique (unique en Espagne) d'une valeur de 200 000 francs. On se procura un tour électrique pour fondre des coussinets, et bien d'autre matériel technique fut ainsi acquis pour une somme de 250 000 francs.

[...] Entre 1936 et 1937, le nombre de voyageurs augmenta de plus de 50 000 et le nombre de kilomètres de 1 640 000.

Les bénéfices des travailleurs. Au moment de l'insurrection fasciste, les manœuvres des tramways gagnaient 8 à 9 pesetas et les ouvriers qualifiés 12 pesetas par jour. Tous les salaires furent réajustés avec une différence minime, 15 pesetas pour les manœuvres et 16 pour les ouvriers qualifiés. On approchait de l'égalité de base absolue.

Le service de l'eau, du gaz et de l'électricité

Dans l'ordre d'urgence pour la population, il occupait la première place. À Barcelone, le syndicat de la CNT comptait normalement 2 500 à 3 000 adhérents, et 7 000 dans l'ensemble de la Catalogne. Après le 19 juillet, les syndiqués ouvriers et techniciens réunis atteignirent le chiffre de 8 000².

Les résultats de la gestion ouvrière. Du point de vue technique, il convient de souligner certaines réalisations dont celles, primordiales, de la *concentration* et de la *coordination*. Entre autres choses, cela représentait une économie de main-d'œuvre que l'on employa à des améliorations et à des innovations. Ainsi, 700 travailleurs ont construit un barrage qui augmenta de 50 000 CV le courant disponible.

L'eau, surtout l'eau potable, dont la fourniture demandait une augmentation sérieuse et coûteuse pour les locataires de chaque immeuble, ne manqua jamais, même dans les villes bombardées.

À Barcelone la fourniture quotidienne, qui était de 140 000 m³ avant la révolution, s'éleva rapidement à 150 000 m³ et augmenta par la suite.

1 - Gaston Leval, *Espagne libertaire, 1936-1939* éditions du Cercle, édition de la Tête de Feuilles, 1971, p.266

2 - Gaston Leval, op., cit., p. 262



1936, dans la Manche, sur les murs de l'école une affiche de la CNT.

de la révolution espagnole (suite)

Socialisation de la médecine

La Fédération nationale des services sanitaires, section de la CNT, comptait dès 1937 40 000 adhérents³. Le syndicat de ces services se constitua à Barcelone en septembre 1936. Cinq mois plus tard, il comptait 1 020 médecins de toutes spécialités, 3 206 infirmières, 330 sages-femmes, 633 dentistes, 73 spécialistes en diathermie, 10 spécialistes indéfinis, 153 herboristes, 203 stagiaires, 180 pharmaciens, 663 aides-pharmaciens, etc. Il y avait à Barcelone, en juin 1937, 18 hôpitaux gérés par le syndicat de la médecine (dont 6 créés par lui), 17 sanatoriums, 22 cliniques, 6 établissements psychiatriques, 3 asiles et une maternité.

La Catalogne fut d'abord divisée en 9 grands secteurs : Barcelone, Tarragone, Lérida, Gérone, Tortosa, Reus, Bergueda, Ripoll, et la zone pyrénéenne, plus 26 centres secondaires. Chaque semaine, le comité central de Barcelone, que l'assemblée plénière renouvelait périodiquement, se réunissait avec les délégués des neuf premières zones. Très vite, la population reçut le bénéfice de cette vaste initiative. En un an, à Barcelone seulement, six hôpitaux nouveaux avaient été créés. Simultanément, neuf sanatoriums étaient apparus en différents endroits.

L'enseignement

Le rôle rénovateur que les écoles rationalistes, liées au nom de Francisco Ferrer, jouèrent trente ans avant le 19 juillet est bien connu. Leur œuvre dans toute l'Espagne, après l'écrasement du coup d'État, particulièrement en Catalogne, est significative. De plus, la grande influence du mouvement libertaire en Catalogne favorisa l'orientation officielle dans le domaine de l'éducation.

Moins de dix jours après la victoire révolutionnaire du 19 juillet, le 27 juillet 1936, le président de la Catalogne (Luis Companys) signa un décret instituant le nouvel organisme gouvernemental de l'enseignement – le Comité de l'école nouvelle unifiée – dont la présidence fut confiée au libertaire Juan Puig Elias. Mais les écoles rationalistes, se méfiant toujours de toute initiative gouvernementaliste, sont restées à part, gardant leur indépendance institutionnelle, regroupées dans la Fédération des écoles rationalistes. Cette fédération se consacra à la consolidation du mouvement rationaliste, mettant en route un projet d'ouverture d'une école normale pour la préparation des maîtres et combinant ses activités avec celle de l'Association des Femmes Libres et l'école de militants créée par la CNT. Elle organisa

aussi à Barcelone une semaine de conférences pédagogiques avec la collaboration des personnalités et des savants les plus en vue en Catalogne tels que Gonzalo de Reparaz, Alberto Carsi, et d'autres.

La socialisation des spectacles publics

Entre le 20 et le 25 juillet 1936, les militants libertaires du syndicat unique des spectacles de la CNT occupèrent les premiers les salles de cinéma et de théâtre. La CNT organisa et contrôla toutes les activités cinématographiques et théâtrales de Barcelone qui commencèrent le 6 août. La nouvelle organisation des spectacles publics permit pratiquement, pendant toute la durée de la guerre, d'assurer l'emploi à 6 000 personnes et de contrôler 114 salles de cinéma, 8 salles de théâtre et 10 music-halls.

Le syndicat constitua un comité de production cinématographique qui se chargea de la production et de la distribution des films (plus de 60). La tâche la plus importante de la CNT.

Les exemples donnés ici concernent la Catalogne, mais les autres

(suite page 16)

³ - Gaston Leval, op. cit., p. 291



L'œuvre constructive

(suite de la page 15)

régions suivirent le même chemin de syndicalisation, de collectivisation et de socialisation de l'industrie, des transports, des communications, etc.

L'agriculture

Le développement socialiste de l'agriculture toujours entrepris par les libertaires, prit une extension généralisée encore, atteignant le nombre impressionnant de 2 000 collectivités dans les différentes régions et provinces de l'Espagne républicaine, réparties ainsi :

1. Catalogne : 40 collectivités
2. Levant : 900 collectivités
3. Castille : 300 collectivités
4. Andalousie : chiffres exacts inconnus
5. Estrémadure : 30 collectivités
6. Aragon : 400 collectivités (et bien d'autres inconnus).

Le bref examen de la diversité des multiples entreprises par région suffirait pour se former une idée exacte de l'ampleur, de la profondeur de cette transformation de l'agriculture et de l'œuvre constructive grandiose de la révolution en Espagne. Dans la collectivisation, ou plutôt, la socialisation de l'agriculture, c'est la région d'Aragon qui se lança la première. Mais, selon Gaston Leval, « l'œuvre de reconstruction libertaire a été la plus ample et la plus complète » dans le Levant. On comptait 340 collectivités agricoles au Congrès de la fédération des paysans

du Levant, organisatrice de ces entreprises, tenu les 21, 22, 23 novembre 1937. Cinq mois plus tard, leur nombre s'élevait à 500 et à la fin de 1938 à 900, englobant 290 000 chefs de famille... et 40 % de la population agricole totale faisait partie des collectivités dans 78 % des localités de la région agricole.

Les collectivités tendirent à unifier, à rationaliser tout ce qui pouvait l'être. Le rationnement et le salaire familial furent établis à l'échelle cantonale (54 fédérations cantonales), les villages les plus riches aidant les pauvres ou les moins favorisés.

Dans la province de Valence, 30 000 hectares de rizières sur un total national de 47 000 hectares appartenaient aux collectivités. La moitié de la production d'oranges (4 millions de quintaux) était entre les mains de la Fédération des paysans, des collectivités fédérées et des syndicats ; et 70 % de la récolte totale (plus de 5 millions 600 mille quintaux) étaient transportés et vendus sur les marchés européens grâce à son organisation commerciale. Au début de 1938, elle avait établi en France des sociétés de vente à Marseille, Perpignan, Bordeaux, Sète, Cherbourg et Paris.

L'apport des collectivités sur le plan général de la culture fut énorme. Chaque collectivité créa une ou deux écoles. Une école pour la formation des secrétaires et des comptables fut ouverte à la fin de 1937 avec plus de

cent élèves, une université agricole à Moncada (province de Valence) fonctionnait à plein avec 300 élèves. De plus, les collectivités accueillèrent un grand nombre de réfugiés venus de Castille en leur assurant la nourriture et le logement. De longues files de camions partaient des villages pour ravitailler gratuitement Madrid. Six collectivités du canton de Gandia donnèrent dans les six premiers mois de guerre 198 camions de vivres.

Œuvre exclusive de la CNT et des libertaires, cette transformation de l'agriculture attira et gagna par l'esprit de solidarité et de tolérance l'adhésion indistinctement des paysans socialistes et même des républicains qui n'ont jamais eu dans leur programmes de tels objectifs.

L'expérience la plus instructive fut celle des collectivités agricoles réalisées dans le centre – en Castille, régions de grosses propriétés où l'influence des socialistes et de la centrale syndicale UGT a été largement prédominante. La répercussion des réalisations en Aragon et dans le Levant s'est ressentie à tel point que la Fédération des travailleurs de la terre qui faisait partie de l'UGT adhéra elle-même aux collectivisations. Une pleine entente dans cette œuvre s'établit entre les deux centrales syndicales.

Les collectivisations s'affirmèrent dès les premiers moments comme autant de réussites, fruits de solidarité

de la révolution espagnole (suite)

et de communauté d'efforts et de techniques plus efficaces... terres défrichées, travaux d'irrigation entrepris, nouveaux emblavements, plantations d'arbres, magasins collectifs, parcs d'aviculteurs, égalité économique grâce à l'établissement du salaire familial...

En décembre 1937, le secrétariat de la Fédération nationale de l'Agriculture, adhérant à la CNT, pouvait déclarer que la région du Centre, comprenant essentiellement les deux Castille, venait au deuxième rang des régions agraires socialisées quant aux résultats atteints.

Chaque collectivité adhérant à la Fédération cantonale envoyait l'excédent d'argent dont elle disposait à la « Caisse cantonale de compensation ».

Ainsi donc, le principe communiste libertaire s'appliquait, non seulement au sein de chaque collectivité, mais entre toutes les collectivités...

Le 25 octobre 1937, sur l'initiative de l'organisation paysanne de la CNT, région du Centre, la fusion s'opéra entre les 97 843 paysans et les 12 897 travailleurs de la distribution, eux aussi appartenant à la CNT... Le commerce privé est éliminé ou, tout du moins, mis en tutelle...

Voici, à titre d'exemple, quelques données concernant deux collectivités : **Miralcampo**. Fondée dans l'immense propriété du Comte de Romanones, la collectivité augmenta la superficie emblavée de blé et d'orge respective-

ment de 1 938 ha et de 323 ha, avant la révolution, à 4 522 et 1 242 hectares. La production du vin passa de 485 à 727 hectolitres, grâce au meilleur entretien des vignes.

Manzanarès. Réalisations plus vastes encore. En 1937, la collectivité possédait 22 500 ha de terres et 2 500 de bois et forêts. L'année suivante, on obtenait 87 610 quintaux de blé, 96 840 hectolitres de vin, 630 hectolitres d'huile pour 630 000 pesetas de céréales secondaires et 900 000 de fruits et légumes, etc.

Socialisation de l'agriculture en Aragon

Bien que la collectivisation de l'agriculture apparut d'abord en Aragon, où elle prit vite le caractère d'une socialisation totale et s'étendit avec force dans les autres régions, je m'en occupe ici en dernier lieu. C'est parce que les traits qui la caractérisent se retrouvent en tant qu'exemples dans les autres réalisations. En les précisant plus en détail pour cette région, j'espère présenter l'ensemble de l'œuvre constructive de la révolution dans toute l'Espagne, d'autant plus que la description de cet exemple représente un témoignage personnel. En effet, j'ai eu la chance de visiter et de voir en pleine activité plusieurs collectivités aragonaises en avril 1937. Le Conseiller de l'Agriculture du Conseil Régional d'Aragon, rentrant à Barcelone d'une



mission en France, m'invita à l'accompagner lors d'une tournée dans la région où il accomplissait en même temps ses fonctions de responsable de la Fédération des Collectivités en Aragon, récemment constituée. De Barcelone à Caspe, siège du Conseil et de la Fédération, nous nous arrêtons dans toutes les collectivités. Je recevais mes premières impressions complétant les informations que le camarade me donnait pendant le voyage.

Un premier congrès de toutes les collectivités d'Aragon s'était tenu à Caspe les 14 et 15 février 1937 et avait mis les bases de leur Fédération Régionale. Vingt-cinq Fédérations Cantonales y étaient représentées. Chacune de ces fédérations représentait de 3 à 36 villages plus ou moins importants. Le total s'élevait à 275 villages. Le nombre des familles affiliées, à 141 430. Depuis, un développement rapide s'effectuait et tous ces chiffres avaient augmenté pour arriver à la socialisation agraire presque complète de la région.

Arrivés à Caspe, nous nous sommes arrêtés quelques jours. J'ai eu le premier contact avec les adhérents de la collectivité locale, assistant à une assemblée générale. Toute la population participait, y compris les femmes avec leurs petits enfants. Pour la première fois dans ma vie, je voyais une assemblée véritablement populaire où tout le monde intervenait activement,

(suite page 18)



1936, restaurant collectivisé

L'œuvre constructive

(suite de la page 17)

abordant les problèmes pratiques de l'exploitation, sans aucune joute oratoire, de façon concise, et dans un ordre impressionnant.

Continuant la tournée et les visites de plusieurs collectivités dans la direction de Barbastro, nous étions accompagnés par un ingénieur, ancien gros propriétaire, qui s'était mis à la disposition de la Fédération pour les problèmes de l'irrigation.

Je ne suis pas allé à Barbastro, j'ai préféré m'arrêter quelques jours à Esplu chez les parents du camarade conseiller pour étudier plus en profondeur la collectivité de ce village, exemple représentatif de toute la région.

Esplu avait 1 100 habitants et disposait de 11 000 ha de terres dont 9 000 irriguées. Avant la révolution, le Duc de Luna en accaparait 5 500 et la propriété du monarchiste Alvarado, ancien ministre des Finances, s'étendait sur 1 100 ha.

Un syndicat de la CNT, constitué en 1920, fut fermé une première fois quatre ans plus tard. Resurgi après la proclamation de la 2^e République en 1931, avec 170 adhérents, il fut fermé de nouveau encore deux fois. Et c'est en avril 1936 que pour la quatrième fois les camarades se remirent à le reconstruire.

Lors de ma visite, la collectivisation était totale, il ne restait que deux familles « individualistes » dont les

droits étaient respectés suivant la règle générale.

Comment expliquer ce développement rapide, non seulement à Esplu, mais dans toute la région d'Aragon ?

D'abord, le mouvement libertaire était très fort. Mais les militants de la région, en prévision d'événements de ce genre, rentrés de l'émigration après la proclamation de la République, ne sont pas restés dans les grandes villes, mais sont allés s'installer dans leurs villages et petites villes natales. Ils ont rapidement reconstitué partout leurs syndicats. Ainsi, dans chaque localité, le syndicat de la CNT comptait en moyenne une vingtaine d'adhérents, alors que l'UGT et les organisations républicaines étaient presque inexistantes.

C'est justement la présence de cette force libertaire qui, face à tous les adversaires, pesait de façon absolument naturelle dans les initiatives locales. De plus, le prestige des libertaires était renforcé par l'arrivée des colonnes antifascistes de Catalogne où les anarchistes prédominaient.

Les ennemis, principalement les communistes, dont l'attachement aveugle à toutes les formes de contrainte que l'URSS avait données en exemple, parlent de collectivisation forcée par les anarchistes.

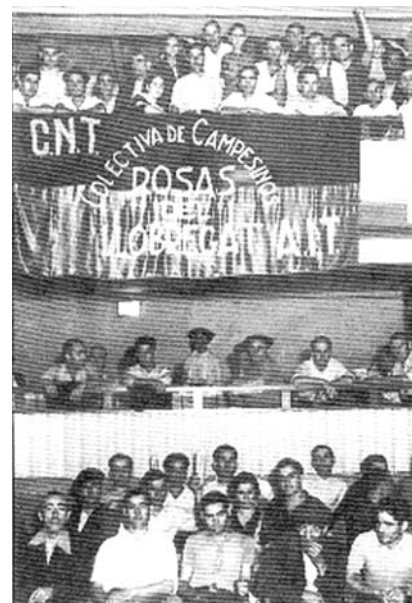
À Esplu, comme dans toute la région, des comités de la collectivité

agricole se confondaient avec le conseil municipal, devenant la cellule de base de la nouvelle société.

L'ensemble du travail agricole fut assuré par dix équipes dont chacune disposait de dix paires de mulets. Quatre équipes supplémentaires s'occupaient des travaux moins rudes. Les femmes, en principe, n'étaient pas tenues d'y participer, sauf dans des cas exceptionnellement urgents (cueillette, rentrée des foin, etc.). De plus, 110 hommes étaient au front. L'élevage constitué par un grand nombre de moutons (2 000 environ), des bovins, des porcs, apportés par les adhérents, était une branche importante des activités collectives. Les besoins en lait et viande de toute la population étaient entièrement satisfaits. Les jambons étaient spécialement mis en réserve. Quelle fut mon impression, venant de Barcelone avec ses difficultés de ravitaillement, de voir dans un vaste magasin, destiné à la conservation, des jambons suspendus aux poutres ! La collectivité avait construit quatre porcheries. Les vaches laitières étaient installées dans deux grandes étables. Pour les mulets, des écuries collectives avaient été construites, mais en nombre insuffisant, une partie de ceux-ci demeuraient chez leurs anciens propriétaires.

Chaque famille, comme partout dans la région, disposait d'un lopin de

de la révolution espagnole (suite)



1936, une assemblée générale

terre, pour l'exploitation privée, ainsi que de poules et de lapins.

La monnaie ne circulait plus, remplacée par des bons monétaires locaux garantis par la production. Leur circulation était très simple : distribués le samedi après-midi, ils étaient échangés contre les produits au magasin communal de distribution (appelé « coopérative »). Celui-ci les remettait le samedi suivant au Comité local pour un nouveau mouvement de circulation.

Salaire familial : un seul homme touche 25 pesetas par semaine (en bons), un ménage 35 pesetas à quoi l'on ajoute 4 pesetas par enfant au-dessus de 14 ans. Ce salaire familial est égal pour tous. Les soins médicaux, produits pharmaceutiques, logements, éclairage, salon de coiffure sont assurés gratuitement.

Les échanges de produits avec les autres collectivités, les autres régions (sur la base de la monnaie officielle) et l'étranger (la France) dans tout l'Aragon se pratiquaient par l'intermédiaire de la Fédération du Canton. Pour Esplus, ce fut Binéfar, chef-lieu de canton. Au moment de ma visite, Esplus avait un bilan excédentaire de 200 000 pesetas que le Comité cantonal avait distribué, soit pour participer au ravitaillement des troupes du front, soit pour aider les autres villages moins favorisés (plus pauvres). C'est en cela que fut la solidarité, parallèlement à l'égalité qui ca-

ractérisait l'œuvre constructive de la révolution.

Chaque canton avait son hôpital, appartenant aux collectivités et à leur charge. Le personnel sanitaire sans exception, touchait aussi un salaire familial.

J'ai visité un hôpital et j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les patients et les médecins, en pleine liberté (sans accompagnement du camarade conseiller). Les médecins venus de villes et volontairement engagés n'étaient pas majoritairement libertaires mais exprimaient leur satisfaction de servir le peuple en révolution.

L'école appartenait aussi à la collectivité, était à sa charge, les instituteurs touchant, comme tout le monde, leur salaire familial. J'ai eu le grand plaisir d'assister aux classes et de voir en application les méthodes pédagogiques les plus modernes (« centres d'intérêt »).

À la maison où je logeais, je me suis entretenu avec les élèves et j'ai vu leurs cahiers contenant de petites études (exemple : étude de la culture de l'olivier embrassant la plantation, la lutte contre les maladies et les insectes, la production, le commerce, etc. faites par un garçon de dix ans).

En sept mois, les collectivités d'Aragon, constituées en fédérations régionales, dépassèrent en tant que réalisations véritablement socialistes, ce que les kolkhozes en URSS ne

surent atteindre en soixante ans. L'esprit d'égalité et de solidarité fut instauré dans la pratique quotidienne. Un article de la résolution du Congrès de Caspe précisait : « *en constituant les fédérations cantonales aussi bien que la Fédération Régionale, il faut éliminer les limites traditionnelles des villages entre eux. D'autre part, seront destinés à un usage commun tous les instruments de travail et les matières premières mises indistinctement à la disposition des collectivités qui en ont besoin* ». Ainsi, il ne pourrait plus exister de collectivités privilégiées à côté d'autres défavorisées par des circonstances préexistantes, c'est-à-dire riches et pauvres comme il en existe encore aujourd'hui en URSS.

Cet aperçu très général de l'œuvre constructive de la révolution espagnole est de loin insuffisant pour présenter l'ampleur et la richesse des réalisations historiques accomplies en peu de temps et dans des conditions très défavorables, pendant une guerre écrasante. Les ennemis de tous bords en gardent le silence afin de faire oublier cet exemple par trop séduisant pour les peuples asservis et exploités.

*Transmis par
le syndicat intercorporatif de Montpellier
d'après Georges Balkanski,
in Itinéraire, Une vie une pensée, n° 1,
juin 1987.*

70 ANIVERSARIO de la revolución

1936 - 2006

En Espagne, par delà la guerre civile, une révolution se faisait et cela malgré les forces fascistes et les forces républicaines qui s'acharnaient sur les collectifs, l'autogestion n'était pas dans leurs programmes.

Personne ne peut ignorer maintenant le rôle moteur de la CNT dans cet épisode important de l'histoire ouvrière.

Bien sûr, la CNT est en 1936, avec plus de 1 500 000 adhérents, la première organisation ouvrière d'Espagne.

Bien sûr, le 19 juillet, le lendemain du soulèvement fasciste, la CNT lance en Catalogne le mot d'ordre de grève générale révolutionnaire qui donne le signal de la Révolution.

Bien sûr, dans les milices, dans l'industrie socialisée comme dans les collectivités agraires, la CNT met en pratique aussitôt le Communisme libertaire, oeuvre majeure de la Révolution.

Bien sûr, c'est cette oeuvre de la CNT que la contre-révolution petite-bourgeoise marxiste s'attachera à réduire à néant jusqu'à la victoire du fascisme.

Mais la Révolution espagnole n'est pas sortie du chapeau d'un prestidigitateur ; elle a éclaté comme un fruit parvenu à maturité.

Seul un engagement militant quotidien de longue haleine l'a rendue possible. Le Congrès de création de la CNT d'Espagne en 1910 définit l'anarchosyndicalisme « *comme un moyen de lutte [...] demandant pour l'instant les avantages qui permettent à la classe ouvrière de pouvoir intensifier sa lutte [...], afin d'obtenir [...] l'emancipation intégrale de la classe ouvrière, moyennant l'expropriation révolutionnaire de la bourgeoisie* ».

Ce sont les mêmes principes qui animent la CNT-AIT française.

La montée en puissance de l'anarchosyndicalisme espagnol a été constante depuis son origine. Elle est émaillée de grandes dates : grève de la Canadiense à Barcelone en février 1919, grève générale de novembre 1930, grève de la Compagnie téléphonique en juin 1931, grève de Duro-Felguera des Asturies en 1932, mouvements insurrectionnels de juin 1932 dans le bassin minier de Figols, de février 1932 à Tarrasa, de janvier 1933 en Catalogne, Levant et Andalousie, grève électorale de novembre 1933 et insurrection de décembre en Aragon et dans La Rioja, insurrection d'octobre 1934 dans le bassin minier des Asturies.

Chacune de ces étapes fut un pas vers la Révolution du 19 juillet 1936.

VIVE LA CNT-AIT ! VIVE L'ANARCHIE !

CNT-AIT

Syndicat intercorporatif de Montpellier, d'après une affiche de la fédération CNT-E de Valence

